

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 11 juin 2016 à 10h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Jean Cloutier
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Peter Richardson

Était absent : Monsieur Brian Bertram

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 10 h 09 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2016-06-044– Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par :	Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption des procès-verbaux des séances ordinaires tenues les 16 avril et 7 mai et 2016.
5. Ratification des paiements exécutés pendant la période du 1^{er} mai 2016 au 31 mai 2016.
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant. *Règlement pourvoyant à la vidange des fosses septiques et au remplacement et à la performance des installations septiques*
9. Avis de motion : Règlement 2016-03
10. Adoption de règlement :
 - 10.1. Projet de règlement 2016-02
 - 10.2. Projet de règlement 2016-01
11. Projets de résolution :
 - 11.1. Travaux de réfection à la marina du lac Bibitte – attribution de contrat;
 - 11.2. Ouverture de compte à la Banque de Montréal;

- 11.3. Travaux chemin Thomas-Robert – désignation de signataire pour dépôt de demande de certificat d'autorisation au MDDEP
12. Rapport des comités
 - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2016.
 - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –
 - 12.2.1 Aucun dossier
13. Correspondance – aucune
14. Affaires nouvelles;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes);
17. Clôture et levée de la séance

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2016-06-045 - Dépôt et adoption des procès-verbaux des séances ordinaires tenues les 16 avril et 7 mai et 2016.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances ordinaires tenues le 16 avril 2016 et le 7 mai 2016 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) QUE le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires tenues le 16 avril 2016 et le 7 mai 2016; et,
- b) QUE les des procès-verbaux des séances ordinaires tenues le 16 avril 2016 et le 7 mai 2016 et ils sont par les présentes ratifiés et adoptés.

5. Résolution 2016-06-046 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} mai au 31 mai 2016 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 40 300,64 \$.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

6. . Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2016-06-047 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 13 juin 2016, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

9. Avis de motion : Règlement 2016-03 pourvoyant à la vidange des fosses septiques et au remplacement et à la performance des installations septiques.

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Louise Royer qu'à une séance subséquente, il sera déposé un projet de règlement pourvoyant à la vidange des fosses septiques et au remplacement et à la performance des installations septiques.

10. Adoption de règlements :

10.1 Résolution 2016-06-048 - Projet de Règlement 2016-02 modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures.

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson
ET RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2016-02 – modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures afin de restreindre le critère de la hauteur du bâtiment principal mentionné à l'article 2.1 c) du règlement, tel que modifié, à la hauteur exprimée en mètres seulement, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2016-02 – modifiant le règlement 2015-02 sur les dérogations mineures, à son contenu et aux conséquences de son adoption le samedi 9 juillet 2016, à 9 h 45, soit au moins quinze (15) jours après la publication de l'avis public requis.

10.2 Résolution 2016-06-049 - Projet de Règlement 2016-01 modifiant le règlement 2013-06 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
ET RÉSOLU :

QUE le projet de Règlement 2016-01 – modifiant le règlement 2013-006 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'y annexer le guide architecturale, soit et est adopté; et,

DE TENIR, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2016-01 – modifiant le règlement 2013-006 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, à son contenu et aux conséquences de son adoption le samedi 9 juillet 2016, à 9 h 45, soit au moins quinze (15) jours après la publication de l'avis public requis.

11.- Projets de résolution :

11.1 Résolution 2016-06-050 - Travaux de réfection à la marina du lac Bibitte – attribution de contrat

CONSIDÉRANT l'appel d'offre sur invitation adressé à quatre (4) entrepreneurs, soit :

1. Groupe Laverdure construction inc.
2. Les Entreprises Bernard Sigouin inc.
3. Paysagistes Northland inc.
4. Onyx Paysagiste S.E.N.C.

CONSIDÉRANT que deux (2) des fournisseurs invités ont déposé leur soumission dans le délai imparti, soit :

1. Groupe Laverdure construction inc.
2. Paysagistes Northland inc.

CONSIDÉRANT que le résultat des soumissions indiqué au tableau qui suit, démontre que le plus bas soumissionnaire est Paysagistes Northland Inc.;

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX DE LA SOUMISSION
Groupe Laverdure construction inc.	99 625,83\$
Paysagistes Northland inc.	55 412,00\$

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
ET RESOLU A L'UNANIMITE :

D'ACCORDER le contrat à « Paysagistes Northland Inc. » pour la somme de 55 412 \$ payable à même le fonds de parcs; et,

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer le contrat et tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution de même que d'effectuer les paiements selon les termes prévus à la soumission.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, *LL. L., D. D. N.*
Secrétaire-trésorier

11.2 Résolution 2016-06-051 - Ouverture d'un compte de banque – Banque de Montréal

Sur PROPOSITION de : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPROUVÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
Il est RÉSOLU ce qui suit :

1. QUE tous les chèques du compte « général » de la Corporation soient signés a nom de celle-ci par le Maire, monsieur Hugh Scott, et le Directeur général, monsieur Martin Paul Gélinas, (chacun étant un « Signataire Autorisé »), sont autorisés au nom de la Corporation à faire ce qui suit :
 - (a) Négocier, déposer ou transférer à la **Banque de Montréal** (la « Banque ») (pour le compte de la Corporation uniquement) toute lettre de change, billet à ordre, chèque, instruction de paiement ou autre instrument négociable, et à des fins particulières, endosser ces effets au nom de la Corporation ;
 - (b) Concorder, régler, solder et certifier tous les livres et comptes de la Corporation avec la Banque ; et recevoir tous les chèques payés et coupons, les lettres de changes impayées et refusées et autres instruments négociables;
 - (c) Obtenir la livraison de la Banque de toutes les valeurs mobilières, obligations et autres titres détenus en garde ou autrement par la Banque et d'en donner quittance valide et obligatoire.

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS ANTÉRIEURES

2. QUE toute résolution ou tout règlement antérieur, selon le cas, relatif aux comptes désignés au paragraphe (A) 1 ou aux opérations bancaires, dirigeants signataires, membres ou l'un des Signataires Autorisés, adopté par le Conseil, l'Assemblée, le Conseil d'administration ou autre corps dirigeant, selon le cas, de la Corporation et relatif aux comptes désignés au paragraphe (A) 1 détenus auprès de la Banque avant la présente résolution est annulée.
3. QUE la présente résolution ou règlement, selon le cas, est irrévocable jusqu'à ce qu'une résolution abrogeant cette résolution ou un règlement modifiant ce règlement, selon le cas, soit adopté et qu'une copie certifiée soit remise à la Banque, à chaque succursale ou agence où la Corporation a un compte.

11.3 Résolution 2016-06-052 - Travaux chemin Thomas-Robert – désignation de signataire pour dépôt de demande de certificat d'autorisation au MDDEP.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
ET RESOLU A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER monsieur André Pilon Jr., ingénieur, à signer pour et au nom de la municipalité tous les formulaires requis afin d'obtenir un certificat d'autorisation du MDDEP pour exécuter les travaux de réfection du chemin Thomas-Robert.

12. Rapport des comités

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2016.

12.2 Rapport des comités – aucun dossier

12 Correspondance – *Aucune*

13 Affaires nouvelles – *Aucune*

14 Période d'intervention des membres du conseil – *Aucune*

15 Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

16 Résolution 2016-06-053– Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 11 h 19.

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier